

NOTE D'INFORMATION SUR LE BUDGET 2026

Le budget est présenté en équilibre de la manière suivante :

	FONCTIONNEMENT
TOTAL DES DEPENSES	54 200 €
TOTAL DES RECETTES	54 200 €

Le budget est travaillé en fonction notamment :

- Du compte financier unique 2025 (dépenses et recettes) ;
- De l'affectation du résultat 2025 de la manière suivante :
Fonctionnement : résultat 2025 : + 30 900.97 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté).
- De la subvention communale de 23 000 €.
- La part des dépenses dépend des demandes d'aides attribuées au cours de l'année (bons mensuels, secours exceptionnels, d'urgences), des actions solidaires et de l'augmentation de la valeur des colis de Noël.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		47 800,00	0,00	0,00	54 200,00	54 200,00	0,00	54 200,00	54 200,00
011	Charges à caractère général (3)	11 550,00	0,00	0,00	17 350,00	17 350,00	0,00	17 350,00	17 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	350,00	0,00		420,00	420,00		420,00	420,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	35 600,00	0,00	0,00	36 130,00	36 130,00	0,00	36 130,00	36 130,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		47 500,00	0,00	0,00	53 900,00	53 900,00	0,00	53 900,00	53 900,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	300,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00		300,00	300,00
Total des dépenses réelles		47 800,00	0,00	0,00	54 200,00	54 200,00	0,00	54 200,00	54 200,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

54 200,00

C.C.A.S DE BOUVIGNY BOYEFFLES - C.C.A.S DE BOUVIGNY BOYEFFLES - BP - 2026

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		23 290,47	0,00	23 299,03	23 299,03	23 299,03
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	23 190,47	0,00	23 199,03	23 199,03	23 199,03
Total des recettes de gestion des services		23 240,47	0,00	23 249,03	23 249,03	23 249,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
Total des recettes réelles		23 290,47	0,00	23 299,03	23 299,03	23 299,03
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	30 900,97
--	------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	54 200,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		47 800,00	0,00	0,00	54 200,00	54 200,00	0,00	54 200,00	54 200,00
011	Charges à caractère général (4)	11 550,00	0,00	0,00	17 350,00	17 350,00	0,00	17 350,00	17 350,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
623	Pub., publications, relations publiques	10 500,00	0,00		15 300,00	15 300,00	0,00	15 300,00	15 300,00
624	Transports biens, transports collectifs	500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	150,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	350,00	0,00		420,00	420,00		420,00	420,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	350,00	0,00		420,00	420,00		420,00	420,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	35 600,00	0,00	0,00	36 130,00	36 130,00	0,00	36 130,00	36 130,00
65133	Secours d'urgence	8 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
65134	Aides	17 700,00	0,00		17 700,00	17 700,00	0,00	17 700,00	17 700,00
65138	Autres secours	6 400,00	0,00		6 400,00	6 400,00	0,00	6 400,00	6 400,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	2 700,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
65888	Autres	300,00	0,00		330,00	330,00	0,00	330,00	330,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		47 500,00	0,00	0,00	53 900,00	53 900,00	0,00	53 900,00	53 900,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	300,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00

C.C.A.S DE BOUVIGNY BOYEFFLES - C.C.A.S DE BOUVIGNY BOYEFFLES - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	300,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00		300,00	300,00
Total des dépenses réelles		47 800,00	0,00	0,00	54 200,00	54 200,00	0,00	54 200,00	54 200,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		23 290,47	0,00	23 299,03	23 299,03	23 299,03
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
70688	Autres prestations de services	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	23 190,47	0,00	23 199,03	23 199,03	23 199,03
756	Libéralités reçues	190,47	0,00	199,03	199,03	199,03
757361	Subv.Fonct. CL de rattachement	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
757363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		23 240,47	0,00	23 249,03	23 249,03	23 249,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		23 290,47	0,00	23 299,03	23 299,03	23 299,03
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.